

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :** 6 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s :**

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SOUCHET François.

**Absents excusés :**

L'HELGOUALC'H Nadège ayant donné pouvoir à PAIN Sylvie  
SENÉE Régis ayant donné pouvoir à FAGOT Hervé

**Secrétaire de Séance :** TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Présents : 17**

**Votants : 19**

◆◆◆◆◆

**Délibération 2023-24 : règlement de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une récente location de la salle des fêtes, il avait interdit l'utilisation de feux d'artifice, mais les locataires l'ont fait quand même, passant outre l'interdiction. Il est proposé de faire un ajout au règlement de la salle des fêtes, en spécifiant que les feux d'artifice ne sont pas autorisés aux abords de la salle, du fait de la proximité des habitations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, l'ajout au règlement de la salle des fêtes.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 14/06/2023

La secrétaire de séance

Amélie TOTTEREAU-RÉTIF

Le Maire

Jean-Pierre BOTHEREAU

